

Résumé de la consultation publique sur le projet de modification du PGMR de la MRC de Drummond

Le projet de modification du PGMR propose l'augmentation du droit de regard le faisant passé de 315 000 tm à 540 000 tm.

Conformément à la Loi sur la qualité de l'environnement, deux rencontres ont eu lieu soit les 21 et 28 juin 2012 dans deux municipalités différentes situées sur le territoire de la MRC.

Pour la rencontre du 21 juin (aux bureaux de la MRC de Drummond), 21 personnes y ont assistées. Il y a eu 17 interventions par 10 personnes différentes. Durée de la rencontre : 2h (19h30 à 21h30).

Pour la rencontre du 28 juin (à la salle du conseil de la municipalité de St-Cyrille-de-Wendover), 6 personnes étaient présentes. Il y a eu 4 interventions par 3 personnes différentes. Des 6 personnes présentes, 4 d'entre elles avaient assisté à la rencontre du 21 juin. Durée de la rencontre : 35 minutes (19h30 à 20h05).

Sujets abordés

- Augmentation du droit de regard malgré une diminution du tonnage de matières résiduelles enfouies par la MRC de Drummond au site de Waste Management.
- Les odeurs
- La limitation du tonnage (à la baisse)
- L'entente entre la Ville de Drummondville, la MRC de Drummond et Waste Management
- Le référendum à être tenu par la Ville de Drummondville
- Les préoccupations concernant l'environnement et la santé (nappe phréatique, pollution)
- Les MRC à proximité de la MRC de Drummond. Où est la limite ?
- La durée des derniers certificats d'autorisation émis pour les sites d'enfouissement dans les dernières années
- Doute sur l'implantation du complexe environnemental de Waste Management (écocentre, aire de gestion des matières organiques et des résidus de CRD).

De plus, les citoyens ont jusqu'au 13 août prochain pour transmettre un mémoire, une lettre ou un commentaire sur le projet de modification du PGMR de la MRC. En date du 11 juillet, la MRC n'avait toujours rien reçu.